



liquidation de communauté et notaire

Par **ardoiseverte**, le **25/11/2011** à **19:03**

Bonsoir,

Divorcée depuis un bon moment, je suis en liquidation de communauté, je veux racheter ma part de maison, j'ai beau téléphoner chez le notaire pour faire accélérer, rien n'y fait, il y a un barrage au niveau des secrétaires, il me faut faire des travaux de couverture d'urgence car il pleut chez moi, j'ai l'impression que mon ex mari freine le notaire car depuis la date du divorce, je lui dois une moitié de loyer, pendant la procédure, j'avais la gratuité de ce logement, puis je obliger mon ex a payer la moitié des travaux de couverture? apres tout il est aussi propriétaire, cette toiture est faite d'ardoises fibro (amiante) puis je faire baisser le prix d'achat de la maison? dois je aussi faire passer un expert pour constater l'urgence de ces travaux?

Merci pour vos réponses

Par **Domil**, le **26/11/2011** à **23:29**

Déplacez-vous chez le notaire

Voyez avec votre avocat

Votre mari n'a aucune obligation d'accepter de vous vendre sa part

Mais étant désormais en indivision, vous pouvez l'assigner en justice pour sortir de l'indivision, et faire payer les travaux de conservation

Par **ardoiseverte**, le **27/11/2011** à **09:00**

Merci à vous pour votre réponse

Bonne journée